



## 7 TONNES de hasch dans un conteneur de jeans

**La GRC a saisi dimanche sept tonnes de haschisch dissimulées dans un conteneur de jeans qui était arrivé au port de Montréal dix jours plus tôt, après un passage par le Pakistan et l'Italie.**

Vincent Larouche  
larouchev@ruefrontenac.com

«C'est après avoir reçu des informations du public que nous avons trouvé ce conteneur dans un centre d'entreposage externe de l'arrondissement de LaSalle, qui n'avait pas d'affaire là et qui avait été laissé pendant quelques jours sur une remorque», explique le caporal Luc Thibault, de la Gendarmerie royale du Canada.

À l'intérieur des boîtes de jeans que recelait le conteneur, les policiers ont découvert les sept tonnes de résine de cannabis, marquées du sceau «Chatral», probablement une «marque de commerce» des trafiquants expéditeurs.

Pour l'instant, aucune arrestation n'a été effectuée et les enquêteurs étaient avertis d'information à savoir d'où venait le conteneur et à qui il aurait pu être destiné. «Nous demandons l'aide du public car l'enquête est à l'état embryon-

naire pour l'instant», affirme le caporal Thibault.

En cherchant dans les registres du transporteur maritime sud-koréen Hanjin Shipping, Rue Frontenac a toutefois pu retracer le voyage du conteneur HJCU sur des milliers de kilomètres autour du monde.

### Voyage autour du monde

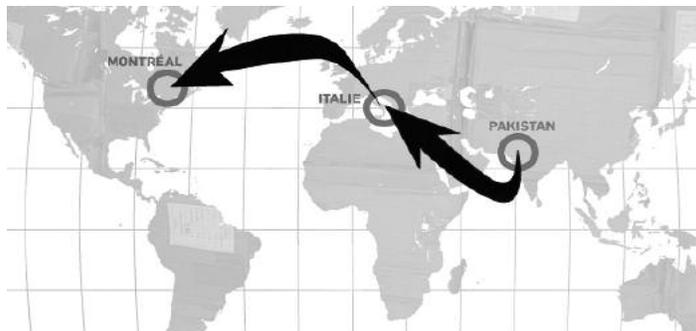
Le 28 juillet, le conteneur de jeans a été chargé sur le navire Al Sabahia et a quitté le port de Karachi, au Pakistan. Dix-sept jours plus tard, le 14 août, il arrivait au port de Gênes, en Italie. Il a ensuite été déchargé du navire pour être rechargé le 22 août sur un autre bateau, le Endurance, à destination de Montréal.

Après un nouveau périple de dix jours en mer, il arrive le 2 septem-

bre au port de Montréal et est déchargé, avant de prendre le chemin de LaSalle.

Le fait de laisser un conteneur reposer quelques jours avant de prendre possession de la drogue peut être un moyen pour les trafiquants de vérifier que la police n'est pas sur leurs traces. «Ça peut être des routines pour eux, et quand ça ne fait pas, ils changent de routine et vont les mettre ailleurs, ils s'adaptent beaucoup», explique le caporal Thibault.

«Pour le Canada, on parle ici d'une saisie, quand même une saisie assez importante», ajoute le policier, qui préfère ne pas donner la valeur estimée de la drogue sur le marché car les prix varient trop d'une province à l'autre et la police ignore la destination finale des stupéfiants.



## EN MANCHETTES

Enjeux | David Santerre

### Promotion de Canoë – La Cour supérieure rabroue Le Journal de Montréal

Le Journal de Montréal a échoué sur toute la ligne dans une tentative de faire renverser une sentence arbitrale donnant raison au Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM) qui a déposé 1744 griefs reprochant au quotidien de faire de la publicité gratuite à même son contenu rédactionnel pour d'autres entités de l'empire.

SUITE PAGE 3

Économie | Yvon Laprade

### Le Bixi nuit au taxi

L'industrie du taxi accuse une baisse «notable» de sa clientèle depuis l'implantation du Bixi dans les rues de la ville, constatent les propriétaires des 17 compagnies de taxi de la région de Montréal.

SUITE PAGE 4

Canadien | Marc de Foy

### Pacioretty: «Je peux être un marqueur de 20 buts»



Max Pacioretty pense en avoir terminé avec ce qu'on pourrait appeler la première étape de son apprentissage. Après deux saisons plutôt difficiles, il se pense prêt à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en vue de la prochaine campagne.

SUITE PAGE 6



**L'évaluation foncière à Montréal fait un bond considérable dans le nouveau rôle 2011-2013, dévoilé mercredi. La valeur des propriétés dans l'agglomération augmente en moyenne de 23,5% dans le secteur résidentiel et de 20,2% dans le secteur non résidentiel, mais c'est dans les arrondissements centraux qu'on retrouve les hausses les plus importantes, certaines dépassant les 30%.**



**MARILOU SÉGUIN**

seguinm@ruefrontenac.com

Le Plateau Mont-Royal arrive au premier rang pour ce qui est de l'augmentation des évaluations, avec une hausse totale de 34,7%.

Il est suivi par le Sud-Ouest (30,6%), Rosemont-La-Petite-Patrie (28,4%), Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (25,8%) et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (25%).

Selon les responsables de l'évaluation foncière, les hausses de

valeurs plus importantes de ces quartiers centraux reposent souvent sur les variations plus fortes du résidentiel locatif.

Par exemple, sur le Plateau, la valeur des plex de deux à cinq logements et de six logements et plus grimpe en flèche, atteignant plus de 41%, alors que celle des condos est de 25% et que celle des maisons unifamiliales est de plus de 30%.

«Ce n'est pas tant le territoire que le tissu, le type de constructions, qui explique que les hausses soient plus élevées dans certains arrondissements», explique Jean Bélanger, directeur de la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal.

Les trois arrondissements où la variation totale est la moins marquée sont Montréal-Nord (18,8%), Saint-Laurent (19,2%) et Saint-Léonard (20,5%).

### Moins élevés dans les autres municipalités

Dans les 15 autres municipalités de l'agglomération, les variations totales n'atteignent pas d'aussi hauts niveaux que dans les arrondissements de Montréal.

Si l'on exclut L'Île-Dorval (59,9%), les hausses les plus marquées sont à Montréal-Est (24,6%) ainsi qu'à Montréal-Ouest et à Sainte-Anne-de-Bellevue (23%). Les variations les plus faibles sont quant à elles à Côte-Saint-Luc (11,2%) et à Kirkland (16%).

La valeur total des 460 394 im-

meubles de l'agglomération atteint un nouveau sommet pour se situer à 242,1 G\$, soit une augmentation de 22,4% par rapport aux valeurs du rôle actuel.

Les variations de valeurs indiquent l'évolution du marché du 1er juillet 2005 au 1er juillet 2009. Les valeurs déposés ce 15 septembre reflètent les conditions du marché immobilier au 1er juillet 2009.

Ces nouveaux rôles entreront en vigueur le 1er janvier 2011 pour les années 2011-2012 et 2012-2013.

### Hausse de taxe?

Bien que la hausse du précédent rôle foncier, en 2007, ait été spectaculaire avec 38,6% d'augmentation, la hausse globale de 22,4% de la nouvelle évaluation n'en reste pas moins importante.

Puisque l'évaluation foncière sert de base à la taxation, l'augmentation de la valeur des propriétés pourrait se traduire par une hausse de taxe dans le budget.

«Ces hausses n'entraîneront pas nécessairement une hausse de taxe, dit cependant Jean-François Leclaire, directeur des opérations budgétaires. C'est clair qu'il n'y aura pas d'augmentation de 30%, mais il est trop tôt à l'heure actuelle pour spéculer sur le budget.»

Il faudra attendre le mois de novembre pour savoir quelles stratégies fiscales seront adoptées et de quelle façon les comptes de taxe pourraient être affectés.

La Ville peut notamment opter

pour l'étalement sur trois ans afin d'éviter un impact trop important sur le porte-monnaie des contribuables. M. Leclaire a tenu à inviter les gens à la prudence.

«Ces variations sont des moyennes. Il ne faut pas conclure que dans un secteur où il y a une forte hausse, notre propriété se compare à la moyenne», précise-t-il.

### L'opposition s'inquiète

Face aux chiffres dévoilés mercredi, l'Opposition officielle craint que les jeunes familles n'aient plus les moyens de devenir propriétaires dans la métropole.

«Vivre à Montréal devient de plus en plus coûteux et inabordable pour les familles», dit Pierre Lampron, porte-parole de Vision Montréal en matière de finances, qui demande que le maire donne dès maintenant l'assurance d'un étalement sur trois ans et d'un réexamen du taux de taxe.

«Le premier geste que l'on peut attendre de l'administration Tremblay est de revoir le programme d'accession à la propriété», dit M. Lampron qui estime que les critères actuels ne correspondent pas à la réalité du marché.

Pour l'Opposition officielle, l'augmentation de valeur des propriétés ne doit pas être utilisé comme prétexte pour hausser le compte de taxe. Une gestion responsable et l'instauration d'un péage métropolitain pourraient des solutions.

Du côté de Projet Montréal, on s'inquiète aussi des hausses de taxes qui pourraient découler du nouveau rôle foncier. Au lieu d'augmenter le fardeau fiscal, la 2ème opposition propose d'autres solutions comme une taxe sur le stationnement ou un péage métropolitain.

«Les citoyens du Sud-Ouest et du Plateau-Mont-Royal ne recevront pas plus de services et devront payer plus», déplore Peter McQueen, porte-parole de Projet Montréal en matière de finances, en référant au fait que ces deux arrondissements ne recevront presque rien de l'enveloppe de 12M\$ pour les arrondissements dont la distribution a été dévoilé mardi par la Ville.

# Promotion de Canoë

## La Cour supérieure rabroue *Le Journal de Montréal*

**Le Journal de Montréal a échoué sur toute la ligne dans une tentative de faire renverser une sentence arbitrale donnant raison au Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM) qui a déposé 1744 griefs reprochant au quotidien de faire de la publicité gratuite à même son contenu rédactionnel pour d'autres entités de l'empire.**



Tous ces griefs minutieusement préparés par les membres du STIJM, bien avant que ne soit déclenché le lock-out au Journal le 24 janvier 2009, ont été regroupés pour les fins de la cause en 29 griefs types, dont 22 ont été accueillis par l'arbitre de griefs, Me Diane Sabourin.

Cette promotion prenait diverses formes, mais surtout, elle invitait les lecteurs du Journal à donner leur avis sur un article sur le site web Canoë, un portail québécois qui demeure une entité commerciale distincte du quotidien.

Plusieurs autres articles recommandaient de se rendre sur le site Canoë pour en savoir plus sur tel ou tel sujet, ou pour y consulter les blogs de journalistes et colla-

borateurs du Journal de Montréal.

### Promotion à «faire perdre la tête»

La position du STIJM, retenue dans 22 cas sur 29 par l'arbitre: chaque mention de Canoë dans les articles du Journal constitue «du matériel promotionnel et publicitaire au profit d'une entreprise, qui ne se distinguait pas nettement du contenu rédactionnel du Journal.»

La promotion croisée entre les plateformes «a de quoi faire perdre la tête au lecteur du Journal de Montréal», avait d'ailleurs écrit Me Sabourin dans sa décision.

Le site web du Journal de Montréal avait été fermé en 2000, avant que le contenu de la publication ne soit intégré au site web «fourre-tout» Canoë, aux côtés des 7 jours, Écho Vedettes, 24h et autres médias figurant dans la stratégie de convergence de Québec. «À vrai dire, les deux parties en cause ne se seraient pas rendues à l'arbitrage si le site Internet appartenait au Journal de Montréal et non à Canoë inc.», avait écrit M<sup>e</sup> Sabourin.

La direction du Journal de Montréal avait par la suite porté la sentence arbitrale en appel devant la Cour supérieure, qui a rendu jugement il y a quelques jours. Les avocats du quotidien reprochaient à l'arbitre une série d'erreurs de jugement, notamment parce qu'à un moment donné dans son jugement, elle dit que le «gros bon sens» commande son raisonnement.

### «Gros bon sens» motivé

Mais la juge de la Cour supérieure Lucie Fournier rabroue ces arguments sans la moindre nuance.

«Pour ma part, je préfère retenir l'argument de gros bon sens suivant que la procureure syndicale a ainsi exprimé en plaidoirie. Le fait de référer les lecteurs du Journal de Montréal à un blogue sur un

site Internet de Canoë inc. n'a pas de quoi inciter ces lecteurs à acheter le Journal de Montréal, car ils ont déjà ce journal en mains!», avait écrit l'arbitre Sabourin.

Sauf que la juge Fournier estime que l'arbitre a par la suite suffisamment motivé son raisonnement et qu'elle n'a pas commis d'erreur.

«Ainsi, l'invitation faite aux lecteurs du Journal de Montréal constitue une propagande directe en faveur du tiers commercial Canoë inc. Elle ne conclut pas qu'il s'agit d'une propagande directe en faveur d'un tiers commercial par le seul usage du mot Canoë, mais bien plutôt parce

qu'il s'agit d'une invitation à se rendre sur un site où l'on retrouve de la publicité en faveur de ce tiers. Malgré l'expression de «gros bon sens», l'arbitre tient compte du texte de la Convention collective dans l'analyse des articles qui lui sont soumis», écrit la juge Fournier.

Sur ce point de contestation comme tous les autres, elle donne raison à l'arbitre Sabourin et au STIJM.

Selon les dispositions de la convention collective, à moins que l'employeur ne porte la cause en Cour d'appel, il pourrait être contraint de verser quelques centaines de milliers de dollars au syndicat.



### La caricature du jour

La commission Bastarache fait couler beaucoup d'encre...





**EN DIRECT ▶**  
sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



## Le Bixi nuit au taxi

**L'industrie du taxi accuse une baisse «notable» de sa clientèle depuis l'implantation du Bixi dans les rues de la ville, constatent les propriétaires des 17 compagnies de taxi de la région de Montréal.**

**Yvon Laprade**

lapradey@ruefrontenac.com

«Nous avons perdu des clients, c'est certain, à cause du Bixi», confie en entrevue à Rue Frontenac le président de Taxi Hochelaga, Dory Saliba, également président du Regroupement des propriétaires de taxis de Montréal.

Sans dramatiser, il ajoute que «ce sont surtout les chauffeurs de taxi qui font les frais» de ce nouveau mode de transport urbain. «Ceux qui prenaient le taxi pour une courte distance optent de plus pour les bicyclettes de la STM (Société de transport de Montréal). Et il y a ces touristes qui veulent faire l'expérience du Bixi, encore au détriment du taxi», précise celui qui dirige la section montréalaise du Comité provincial de concertation et développement de l'industrie du taxi (CPCDIT).

Les compagnies de taxi ont par ailleurs vu les espaces réservés aux voitures-taxi diminuer pour faire de la place aux bicyclettes urbains, fait observer Dory Saliba.

«À certains endroits de la ville, les bicyclettes Bixi utilisent maintenant une partie de notre espace. J'exagère un peu, mais c'est

comme si les stands de bicyclette avaient remplacé les stands de taxi», ironise-t-il.

### Une image positive

Le président du Regroupement des propriétaires de taxis n'ignore pas que le phénomène du Bixi est là pour durer, en dépit de critiques négatives sur l'impact environnemental de ces vélos fabriqués au Québec par Cycles Devinci.

Il croit que l'industrie doit trouver de nouveaux moyens de se faire valoir et «se faire voir positivement».

«Si nous voulons regagner notre clientèle, nous devons innover et faire la démonstration, dans la population, que nous avons une belle industrie, avec des véhicules récents et des chauffeurs compétents et bien formés. Notre industrie a changé, et pour le mieux, depuis quelques années, et ça doit se savoir», insiste le président.

Les compagnies de taxi préparent à ce sujet une campagne de publicité pour encourager les Montréalais à prendre le taxi «comme un mode de transport en commun rapide et efficace et pas si coûteux qu'on le croit».

«Le prix de base d'une course en taxi est de 3,30\$, et il faut ajouter 1,60\$ pour chaque kilomètre parcouru. Ce n'est pas trop cher. Et nous avons décidé de ne pas augmenter nos tarifs cette année pour attirer des clients-utilisateurs du taxi», plaide Dory Saliba.

### Transport adapté

Le transport adapté est une autre avenue que songent à emprunter l'industrie du

taxi au cours de la prochaine année «pour faire travailler nos chauffeurs», ajoute le président du Regroupement.

Il croit que les artisans du taxi pourraient acheter des véhicules (des mini-vans), et les adapter pour offrir des services de transport spécialisés pour les handicapés, les malades qui ont besoin de traitements de dialyse et les personnes âgées.

«Ce marché-là (hôpitaux, CLSC) est occupé par des firmes privées qui exigent des tarifs exorbitants. Nous croyons que les chauffeurs de taxi pourraient rendre de fiers services, à moindre coût, à la population qui a besoin de transport souple et efficace», avance le président du Regroupement.

### FinTaxi

De son côté, le président de FinTaxi, Serge Mâsse, reconnaît que l'industrie du taxi a «tout avantage à se regrouper» pour faire ses revendications.

«Nous disons que l'industrie doit se serrer les coudes et se donner plus de visibilité afin que la population sache que c'est un moyen de transport peu coûteux. On ne le dit pas assez que la flotte de véhicules s'est rajeunie considérablement. C'est un peu de notre faute si la population ne connaît pas les avantages de prendre le taxi plutôt que l'automobile», souligne Serge Mâsse en entrevue à Rue Frontenac.

Mais le taxi demeure une business. Il faut y mettre le prix pour posséder un permis. À Montréal, un permis vaut en-



**Dory Saliba est président de Taxi Hochelaga.** PHOTO RUEFRONTENAC.COM

viron 200 000\$. À Laval, un permis s'est vendu, dans un cas précis, plus de 250 000\$. La valeur d'un permis est déterminée en fonction du potentiel de clients et sur les revenus qu'on peut en tirer.

«Le prix des permis est stable. Les prix étaient cependant un peu plus élevés il y a trois ans. Il y a moins de mouvements de vente et d'achat de permis», souligne le président de FinTaxi, une créature du Fonds de solidarité de la FTQ.

FinTaxi est un acteur important dans cette industrie, compte tenu qu'il consent des prêts aux chauffeurs qui veulent acheter un véhicule ou financer l'achat d'un permis.

«Nous avons des prêts d'une valeur de 50 M\$ en 2003; nous sommes maintenant à 65 M\$. Nous progressons», conclut Serge Mâsse.

## Montréal, ville chère

**C'est une pure coïncidence. Mais le jour même où l'on apprend que l'évaluation foncière fait un bond de près de 24% dans le secteur résidentiel à Montréal, la firme UBS nous révèle que la métropole québécoise figure maintenant parmi les villes les plus chères au monde.**

**Une chronique de**

**Michel Van de Walle**

vandewalle@m@ruefrontenac.com

Dans une mise à jour de son étude triennale Salaires et prix qu'elle vient de publier, l'institution financière suisse nous montre que Montréal occupe maintenant le 9<sup>e</sup> rang parmi les villes les plus onéreuses, si on ne tient pas compte du coût du logement. Il s'agit de tout un saut dans le classement car la métropole n'occupait que la 32<sup>e</sup> position (sur 73 villes étudiées à travers le monde) lors de l'enquête de 2009.

Toronto, qui était au 31<sup>e</sup> rang en 2009,

vient tout juste devant Montréal, au 8<sup>e</sup> rang.

Oslo, Zurich et Genève sont toujours les villes les plus chères mais maintenant, Toronto et Montréal dépassent des villes qui traditionnellement trônaient près de la tête, comme Londres, Paris ou Helsinki.

Comment un tel changement est-il survenu? Selon les explications d'UBS, ce sont les variations dans les taux de change des devises et, plus marginalement, l'inflation qui sont les responsables des mouvements dans le classement.

Ainsi, le dollar canadien a bondi de près de 27% par rapport à l'euro (de plus de 21% par rapport au dollar US) depuis la

précédente étude. Comme tous les prix des 122 biens de consommation qui servent de repères pour mener l'étude sont convertis en euros pour effectuer les comparaisons, cela explique que Montréal se trouve soudainement propulsée parmi les villes peu abordables.

### Qualité de vie

Il faut cependant noter que, lorsque l'on tient compte des loyers, Montréal glisse de plusieurs coches par rapport aux autres. Elle se retrouve au 15<sup>e</sup> rang, derrière Londres et Paris. Ça paraît plus logique, malgré la nouvelle évaluation foncière!

Pour ce qui est des salaires, Montréal se retrouve au 16<sup>e</sup> rang, derrière Zurich, New York ou encore Toronto. Mais après les déductions fiscales, la métropole québécoise gagne quelques points pour se retrouver

cette fois au 11<sup>e</sup> rang. C'est donc dire, comparativement, que nos salaires bruts sont plus faibles mais aussi que le fisc nous ferait un peu moins mal qu'ailleurs.

Enfin, élément à noter, même si les résidents de Montréal ont des salaires inférieurs, ils jouissent d'un niveau de vie intéressant par rapport à d'autres. En effet, en mettant en relation les revenus annuels et les prix (excluant toujours le coût du logement), les Montréalais occupent le 11<sup>e</sup> rang pour ce qui est de leur pouvoir d'achat local.

Nous devançons les Torontois, les Londoniens ou encore les Parisiens, ce qui n'est pas vraiment une surprise pour qui conque a voyagé dans ces villes.

Finalement, Montréal, c'est cher pour les autres mais quand on y vit, ce n'est pas trop mal!

C'est la «Résurrection» de Mahler que l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal nous offre en guise de point de départ à la saison 2010-2011, ce jeudi soir à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

**Geneviève Tremblay**  
tremblayg@ruefrontenac.com

La barre est haute puisque Yannick Nézet-Séguin et ses musiciens nous ont laissé sur une Symphonie des mille (numéro 8) pleine de panache et d'émotions.

Cette œuvre, tout comme la neuvième de Beethoven, se termine sur un mouvement qui est enrichi de voix. Jeudi, la soprano Karina Gauvin et la mezzo-soprano Susan Platts se joindront au cœur de l'Orchestre métropolitain pour cette dernière partie.

Tout juste avant sa première répétition avec l'orchestre, Karina Gauvin avait bien hâte de savoir ce que Yannick Nézet-Séguin allait avoir en tête pour cette symphonie no 2, d'autant qu'elle retrouve le chef et son orchestre après avoir déjà enregistré avec eux la quatrième symphonie de Mahler en 2003.

Il faut dire aussi qu'elle connaît bien cette partition puisqu'elle l'a déjà interprétée.

«Pour les 50 ans de la radio allemande à Cologne, et plus récemment, avec l'Or-



chestre de Chicago, devant 15 000 personnes dans ce même parc où le président Obama a fait son discours de la victoire», souligne la soprano.

Il faut bien dire que la courte présence vocale de la soprano, dans cette œuvre, n'en est pas moins essentielle.

«C'est l'apothéose de la symphonie, la cerise sur le gâteau. Et si on ne chante pas dès le début du mouvement, c'est extrêmement prenant, parce qu'on est sur scène à vivre ces émotions intenses avec les musiciens», explique Karina Gauvin.

Moments d'autant plus périlleux qu'une des difficultés pour la soprano est de

s'amalgamer subtilement à la masse sonore qui est mise en place depuis le début de l'œuvre.

«Cette partie (de soprano) est vraiment comme une fleur qui s'ouvre délicatement», ajoute-t-elle.

Et pour l'amateur de musique qui hésiterait à venir entendre cette symphonie de Mahler, la cantatrice rappelle à quel point cette œuvre est spectaculaire: «Comment ça se termine, ça nous amène au ciel!»

### Des combinaisons attrayantes

Mais ce n'est pas tout. Le reste

de cette 30<sup>e</sup> saison de l'Orchestre métropolitain est pas mal titillant. Ici, on réunit de Falla, Stravinski et le compositeur portugais Freitas Branco pour un concert enjoué. Là, Bach et Ravel sont combinés pour une soirée qui promet d'être intéressante pour l'amateur de brillantes orchestrations.

Ce sera le cas aussi pour le concert de janvier, où Chostakovitch et Liszt rivaliseront dans un concert riche en virtuosité.

## ..... Domination du cinéma américain cet été dans les salles du Québec

**Porté par les succès des Twilight, Toy Story 3, Inception et autres gros canons hollywoodiens, le cinéma américain a encore dominé cet été dans les salles du Québec, récoltant une part de marché de 84,3%. Seulement deux titres québécois ont réussi à se hisser au top 20 des films les plus populaires de l'été, soit Piché – Entre ciel et terre (en 7<sup>e</sup> position) et Filère 1.3 (17<sup>e</sup> position).**

**Maxime Demers**  
demersm@ruefrontenac.com

C'est ce qui ressort du bilan estival de la firme Cineac, qui compile les recettes enregistrées dans les salles du Québec. Ces chiffres couvrent la période du 30 avril au 9 septembre 2010 – ce qui signifie que les recettes de certains films encore à l'affiche ne sont pas définitives.

Ainsi donc, pas de grand succès québécois à la De père en flic cet été. On se

souvient que l'été passé, la comédie policière d'Émile Gaudreault avait terminé en tête du box office estival, toutes nationalités confondues, avec des recettes de 9,8 millions de dollars, cumulés entre le 8 juillet (date de sa sortie) et la mi-septembre.

Grâce à ce succès, la part du marché du cinéma québécois avait grimpé à 17,8% (contre 8,4% à l'été 2008).

Cet été, la part de marché des films de chez nous a donc rechuté à 9,8%, même si trois titres québécois ont quand même franchi la barre du million de dollars de recettes, en l'occurrence Piché – Entre ciel et terre (3 578 358\$), Filère 1.3 (1 747 391\$) et Le Journal d'Aurélien Laflamme (1 050 963\$).

Pointant au 6<sup>e</sup> rang des titres québécois les plus lucratifs de l'été, le second film de Xavier Dolan, Les amours imaginaires (502 262\$), a donc moins bien fait que son premier, J'ai tué ma mère (811 256\$ à pareille date l'an passé). Autre déception: Le baiser du barbu, le délicieux

nouveau film d'Yves Pelletier, a dû se contenter d'un maigre 264 662\$ alors que son précédent, Les aimants, avait amassé plus d'un million de dollars au box office en 2004.

Aussi, Luc Dionne, qui avait cartonné en 2005 avec Aurore (4,5 millions de dollars de recettes) n'a pas eu la main aussi heureuse avec L'enfant prodige, sa biographie d'André Mathieu mal accueillie par la critique (recettes à ce jour: 784 901\$).

### Montée du 3D

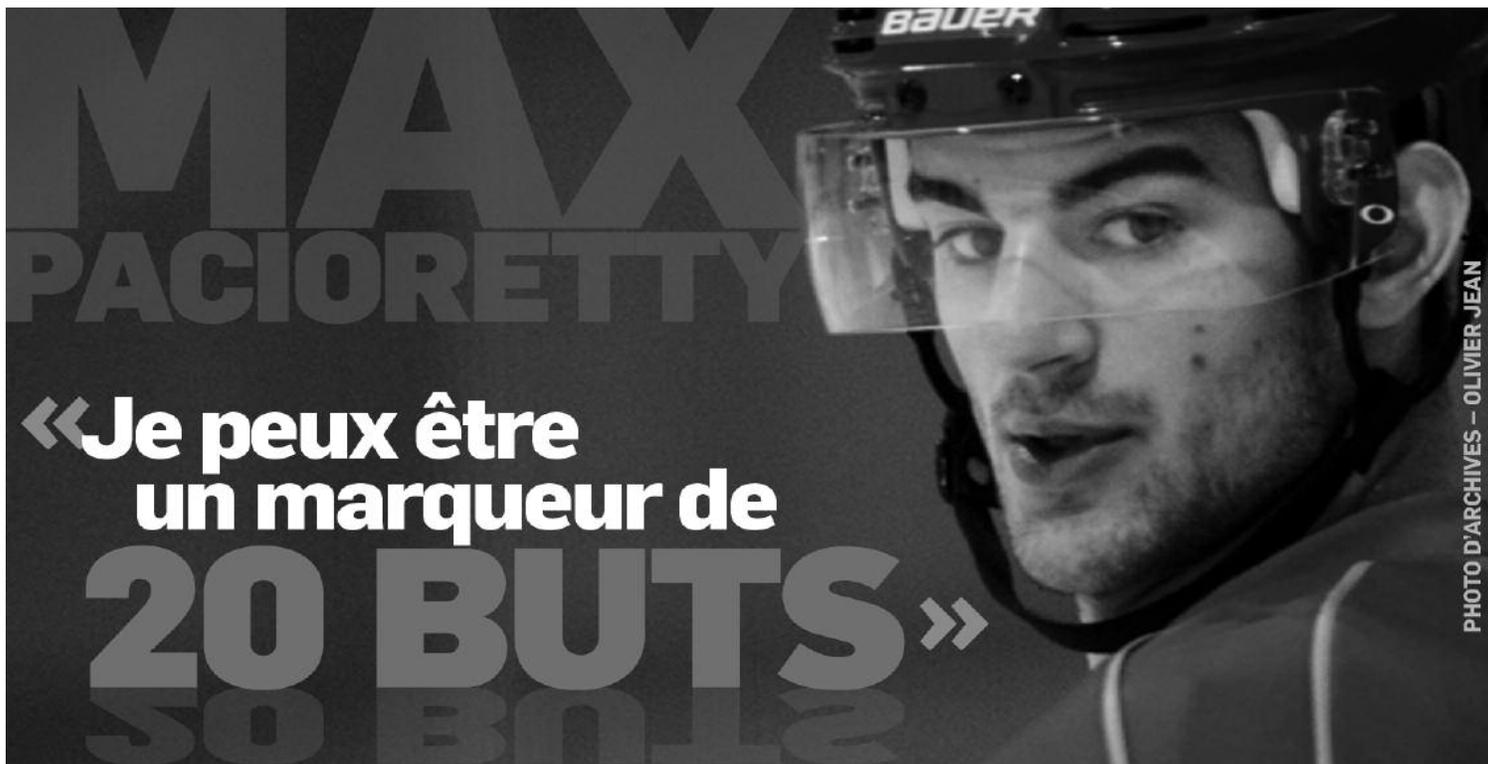
Ce sont donc encore, et de très loin, les films hollywoodiens qui ont le plus fait courir les Québécois cet été. Les plus populaires? Twilight – Eclipse (7 254 255\$), Toy Story 3 (6 661 496\$), Inception (5 298 794\$), Shrek Forever After (5 047 440\$) et Iron Man 2 (4 350 159\$). (voir tableau ci-bas).

Fait à noter, comme partout dans le monde, la popularité grandissante du 3D a bien servi le cinéma hollywoodien. On

sait que le prix d'entrée pour une projection en 3D coûte en moyenne trois dollars de plus et que plusieurs films américains ont pris l'affiche en 3D cet été (Toy Story 3, Step Up 3, Shrek Forever After, Despicable Me, The Last Airbender, entre autres). Or, selon Cineac, le 3D a contribué à 20,27% du box office estival québécois (contre 8,6% l'été passé).

La popularité des films en 3D explique sûrement aussi en partie le fait que les recettes de l'ensemble des salles de cinéma et des ciné-parcs du Québec ont augmenté cet été de 3% pour atteindre un niveau de 92 millions de dollars (92 015 862\$) par rapport à 89 millions de dollars l'été passé.

On avait déjà eu un avant-goût du phénomène l'an passé alors le box-office québécois avait généré lors de l'année 2009 (de janvier à décembre) des recettes totales de 204 454 951\$, une hausse de 12,4% par rapport à l'année 2008



**Max Pacioretty pense en avoir terminé avec ce qu'on pourrait appeler la première étape de son apprentissage. Après deux saisons plutôt difficiles, il se pense prêt à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en vue de la prochaine campagne.**

**Marc De Foy**

defoy@m.ruefrontenac.com

«Je veux faire partie du groupe des six premiers attaquants du Canadien, déclare sans ambages l'attaquant américain, qui célébrera son 22<sup>e</sup> anniversaire de naissance en novembre.

«Je ne l'ai pas encore prouvé, mais je peux être un marqueur de 20 buts dans la Ligue nationale.»

Ça peut paraître modeste pour un joueur qui se croit en mesure de jouer dans un premier ou un deuxième trio, mais il y a un début à tout.

Pacioretty ne totalise que six buts en 86 matchs dans la Ligue nationale, à ses deux premières saisons professionnelles. S'il franchit le cap des 20 buts lors de la prochaine saison, on pourra parler d'une très bonne récolte et d'une grande amélioration.

### En compétition avec Andrei K. et Pouliot

Pacioretty n'est pas sans savoir que les deux premiers postes d'ailier gauche sont ouverts. Andrei Kostitsyn doit refaire ses preuves.

Auteur de seulement 16 buts à ses 78 derniers matchs, l'énigmatique joueur biélorusse a été recalé dans les deux derniers trios dans les dernières semaines du calendrier régulier, la saison dernière. Il n'a marqué que trois buts en 19 rencontres après avoir soigné une blessure à un genou.

En séries, il a complété un tour du chapeau dans le deuxième match de la série contre les Capitals de Washington, mais n'en a inscrit aucun dans les 17 autres disputés par les siens. Tout est à refaire dans son cas.

Par contre, Kostitsyn jouera pour un nouveau contrat, ce qui devrait être une bonne source de motivation.

Benoit Pouliot est l'autre candidat aux deux premiers postes sur le flanc gauche. Comme Pacioretty, il a encore tout à prouver.

Une belle lutte, du moins c'est à souhaiter, s'annonce donc entre ces trois joueurs au camp d'entraînement.

### Bien dans sa peau

Pacioretty a pris les moyens pour arriver au camp en grande forme, et ça paraît.

«J'ai gagné une dizaine de livres en masse musculaire, indique-t-il.

«Je fais 208 livres. À l'université, je pesais 215 livres, mais mon taux de gras était élevé. Je mangeais n'importe quoi. Là, je suis tout en muscles.

«Je me suis entraîné sous la supervision d'un entraîneur au cours de l'été et un nutritionniste me conseille en alimentation. Je me sens bien.

«De plus, mon épaule est bien guérie (il a manqué plusieurs matchs à Hamilton la saison dernière).»

Pacioretty se sent d'attaque aussi mentalement.

«Je n'ai pas vraiment connu de moments de découragement au cours de mes deux premières saisons dans l'organisation, mentionne-t-il.

«Je suis un bien meilleur joueur qu'à mes débuts professionnels. L'expérience que j'ai acquise au cours de cette période m'aidera dans la poursuite de mon but.»



**Max Pacioretty croit être en mesure de marquer 20 buts cette saison dans la LNH.**

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN.

# Les problèmes de FORTIER sont enfin derrière lui

Après avoir passé presque une saison entière avec des médecins, des éducateurs en réadaptation physique et des entraîneurs en remise en forme, Olivier Fortier est fin prêt à entreprendre sa première véritable saison dans les rangs professionnels.



**MARC DE FOY**

defoym@ruefrontenac.com

Le jeune joueur originaire de Québec ne l'a pas eu facile au cours des deux dernières années. Aux prises avec un malaise récurrent à une épaule, il s'est résigné à subir une opération correctrice le 14 octobre dernier.

«Je n'aurai plus à jouer avec

une attelle, indique Fortier. Des dislocations répétées avaient réduit considérablement ma liberté de mouvement. Je n'arrivais plus à prendre un bon élan pour décocher un tir frappé.»

La réhabilitation a nécessité plusieurs mois et ce n'est qu'au tout dernier match du calendrier régulier, le 10 avril dernier, que Fortier a pu retourner au jeu avec les Bulldogs de Hamilton. Il a participé ensuite à une dizaine de matchs dans les séries éliminatoires, mais n'a pu vraiment se faire justice.

## Une saison instructive

L'ancien porte-couleurs de l'Océanic de Rimouski accusait plusieurs longueurs de retard sur les autres joueurs. Déjà qu'il lui fallait s'adapter à un

niveau de jeu plus élevé, il devait se mesurer en plus à des joueurs au sommet de leur jeu.

«Même si je n'ai pas joué autant que je l'aurais voulu, je ne considère pas avoir perdu ma première saison chez les professionnels, dit le joueur de 21 ans. J'ai acquis de l'expérience et j'ai appris beaucoup sur moi-même. Ça forge le caractère.»

Ce n'est pas le début de carrière qu'un jeune espoir veut connaître, mais Fortier entrevoit tout de même l'avenir avec optimisme.

«Je ressens un certain sentiment d'urgence, mais j'ai un contrat qui me donne encore deux ans pour faire mes preuves, continue-t-il. Mon but est de monter le plus haut possible parmi les espoirs de l'or-

ganisation cette saison afin de pouvoir aspirer à un poste avec le grand club l'an prochain.»

## Québec en effervescence

Dans un autre ordre d'idée, Fortier souhaite, comme bien des gens, le retour d'une équipe de la Ligue nationale dans sa ville natale.

«Je n'ai pas vraiment connu les Nordiques puisque j'avais six ans quand ils ont quitté Québec, mentionne-t-il. Mais Québec est une bonne ville de hockey. Ça parle toujours de hockey. Les amateurs espèrent de tout cœur ravoir une équipe de la Ligue nationale.

«Tout le monde se promène avec un chandail des Nordiques sur le dos dans les centres d'achat!»

## Ihekwoaba se joint aux Alouettes

Les Alouettes se sont entendus mercredi avec l'ailier défensif canadien Chima Ihekwoaba, un joueur qu'ils ont choisi en deuxième ronde au dernier repêchage universitaire.



**BERNARD CYR**

cyrb@ruefrontenac.com

Si Ihekwoaba, qui mesure 6 pi 4 po et pèse 255 lb, arrive aussi tard dans la saison, c'est qu'il a pris part au camp d'entraînement des Lions de Detroit, dans la

NFL, et qu'il a été retranché le 30 août.

Choisi 14<sup>e</sup> au total lors du repêchage de la LCF, Ihekwoaba a réussi 17 plaqués et trois sacs au cours de ses deux dernières saisons avec les Golden Hawks de l'Université Wilfrid Laurier.

«C'est un formidable athlète, peut-être le meilleur de ce repêchage, livre pour livre, avait dit le directeur général des Alouettes, Jim Popp, le jour où il l'a repêché. C'était difficile de l'ignorer, avec deux choix de deuxième ronde.»

Plusieurs équipes croyaient que ce joueur de 24 ans ferait carrière dans la NFL, puisqu'il avait reçu une invitation des Lions avant le repêchage de la LCF.

Avec deux choix dans la deuxième ronde, les Alouettes ont décidé de prendre un risque avec ce joueur classé parmi les meilleurs espoirs disponibles.

**MOINS DE NOUVELLES,  
MOINS DE POINTS DE VUE,  
MOINS DE CONTENU**

**Le Journal en lock-out,  
ON NE LE LIT PAS.**

**DEPUIS LE 24 JANVIER 2009, LES 253 VRAIS ARTISANS  
DU JOURNAL DE MONTRÉAL SONT SUR LE TROTTOIR.**

**STIJM**  
Syndicat des travailleurs  
de l'industrie de  
journal de Montréal

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, VISITEZ Rue Frontenac  
WWW.RUEFRONTENAC.COM



Avant que vous lisiez ce qui suit, j'aimerais juste vous rappeler que le dimanche 12 avril 2009 (plus de deux mois avant la vente du Canadien), j'avais publié cette chronique qui prévoyait que la famille Thompson de Toronto (The Woodbridge Company) et BCE (Bell) allaient tout faire pour empêcher Quebecor et Pierre Karl Péladeau de se porter acquéreur de la Sainte-Flanelle.

Et c'est exactement ce qui est arrivé. Ce sont ces partenaires extrêmement solides qui avaient finalement permis aux frères Molson de prendre le contrôle du CH pour la modique somme d'environ 600 M\$.

Maintenant, revenons à nos moutons. Si vous avez bien suivi l'actualité la semaine dernière, vous avez appris que BCE a fait l'acquisition du réseau CTV, le plus important diffuseur au Canada, qui compte notamment RDS et TSN parmi ses chaînes spécialisées. Une transaction de 3,2 milliards.

C'est toute une nouvelle! Pour les amateurs de hockey, en un clin d'œil, la game vient de changer. Ça signifie que PKP n'est probablement plus seul dans le portrait pour rapatrier les Nordiques à Québec et qu'il fait maintenant face à des rivaux extrêmement puissants et beaucoup mieux branchés que lui auprès de la LNH.

#### La guerre Canadien-Nordiques est déjà commencée!

Les grands câblodistributeurs et géants de la téléphonie mobile sont désespérément à la recherche de contenus pour rehausser leur offre auprès d'une clientèle qui génère des milliards en revenus. Au Canada, en plus d'être rentables, les équipes de la LNH sont des sources



intarissables de contenu et des ha-maçons d'une incroyable efficacité pour fidéliser les clients.

En devenant copropriétaire du Canadien l'an dernier, Bell est parvenu à protéger son territoire et à empêcher son plus grand rival, Quebecor-Videotron, d'aller chercher de précieuses parts de marché en se dotant du plus fantastique outil de promotion et de convergence qui soit.

Par la suite, les Nordiques sont pour ainsi dire devenus le prix de consolation de PKP. La fille qu'on invite à danser à trois heures moins dix. Et ce sont exactement les mêmes enjeux qui se sont déplacés dans la Vieille Capitale. Avec les Nordiques, Quebecor convoite le même abonné du câble et de téléphonie qu'il cherchait à séduire à l'été 2009. Et BCE n'a toujours pas l'intention de lui céder un pouce de terrain.

Jeudi dernier, Pierre Karl Péladeau déclarait fièrement que son nouveau service de téléphonie

mobile allait permettre aux abonnés de visionner les matchs du Canadien sur leur portable.

Le lendemain, en annonçant qu'il venait de faire l'acquisition de CTV, le patron de BCE, George Cope, lui refermait le couvercle sur les doigts. «Nous n'aurons aucune obligation d'offrir quoi que ce soit à nos concurrents dans la téléphonie mobile, que ce soit en sports ou en informations», a-t-il martelé.

Ensuite, Cope a lancé cette petite phrase, fort intéressante: «Avec cette propriété, et celle prochaine de la chaîne RDS, nous obtiendrons un levier de développement (au Québec) que nous entendons faire fructifier le plus possible à notre avantage.»

Regardez cela sous tous les angles. Voyez ce qui est en train de se passer. Songez aux immenses enjeux financiers qui sont sur la table. Pensez-vous vraiment que BCE laissera Quebecor installer une équipe de la LNH à Québec

(et lancer une nouvelle chaîne sportive) sans broncher?

Et si jamais les deux groupes étaient en compétition pour acheter une équipe de la LNH, vers qui les dirigeants de la ligue se tourneraient-ils en premier? Qui choisiraient-ils?

Opteraient-ils pour le plus gros diffuseur au Canada, avec lequel ils entretiennent une fructueuse relation de longue date, ou pour Quebecor? En plus, BCE fait déjà partie du cénacle des propriétaires de la LNH avec sa participation minoritaire dans le Canadien. La société fait déjà partie de la «gang». Elle n'aurait qu'à vendre les actions qu'elle détient chez le CH et le tour serait joué.

Certains avançaient que Quebecor était la seule qui pouvait rentabiliser les opérations d'une équipe de la LNH à Québec, grâce à sa capacité à récupérer des contenus et à les décliner sur plusieurs plateformes. Or, depuis vendredi dernier, ce n'est plus vrai.

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484